Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 56 (1992)
Heft: 223-224

Artikel: Le complément du comparatif d'inégalité dans les romans de Chrétien de Troyes
Autor: Eskénazi, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399897

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE COMPLÉMENT DU COMPARATIF D'INÉGALITÉ DANS LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES (BN 794) [1].

0. La recherche que nous entreprenons ici nous a été inspirée par trois passages du corpus où la construction avec **que** et la construction avec **de** se succèdent plus ou moins immédiatement :

1, 69, 94 CLIGES
4372 N'est il *plus biax* **que** je ne sui,
et molt *plus gentix hom* **de** moi ?

2, 55 CLIGES
4724 tant con pins est *plus biax* **que** charmes,
et li loriers *plus* **del** seü.

3, 64 GRAAL
8176 cuidiez vos *mialz* **de** lui valoir
por ce que abatu l'avez ?
[...]
8186 adonques vos tesmoingneroie
que vos vaudreiez *mialz* **que** il,
ne ne vos avroie plus vil.

D'autres rapprochements, intercontextuels, nous ont conforté dans notre propos; en voici quelques-uns :

4, 59, 72, 104 GRAAL
4763 [...] le roi d'Escavalon,
qui *plus* est *biax* **que** Ausalon

GRAAL
7205 que pucele n'est ele pas,
einz est *pire* **que** Sathenas /

---

1 Nous citons d'après les éditions publiées dans la collection des CFMA.

CLIGES
1067 [...] an la main au felon
qui *pires* est **de** Guenelon.

5, 58, 108 EREC
1593 et un rubi de l'autre part,
plus cler **qu**'escharbocle qui art

LION
380 la fontainne verras qui bout,
s'est ele plus froide **que** marbres /

CLIGES
832 Li cors est plus blans quatre dobles ;
plus clere **d'**ivoire est la trece.

Notre propos légitimé, nous allons envisager la situation dans son détail, à partir de l'ensemble de la disponibilité. Trois grandes constantes se dégagent d'emblée.

I, 1. On ne trouve jamais la comparaison avec **de** lorsque le groupe comparant est constitué d'une phrase complète, ou d'une phrase à verbe latent, mais muni d'une expansion :

6 EREC
1 Li vilains dit an son respit
que tel chose a l'an an despit
qui molt valt mialz **que** *l'an ne cuide* /

GRAAL
8176 Cuidiez vos mialz **de** *lui* valoir
por ce que abatu l'avez ?

7, 54, 103 CHARRETE
2566 Au premier mes vint uns presanz
d'un chevalier a l'uis defors,
plus orguelleus **que** *n'est uns tors*,
que c'est molt orguilleuse beste /

LION
284 que nule beste n'est tant fiere
ne plus orguelleuse **de** *tor*.

8, 86 GRAAL
3582 Je te conuis mialz **que** *tu moi*,
que tu ne sez qui ge me sui.

9, 78 CLIGES
599 einçois dure la chalors plus
desoz la cendre **que** *desus.*

10, 78 LION
1580 plus a enor m'an istrai lors
que *je ne feroie nuitantre.*

Il y a donc une phrase dans l'élément comparant réduit au syntagme sujet, comme le montrent les rapprochements avec les énoncés comportant une phrase complète:

11, 72, 79, 121 CLIGES
2749 si sot plus d'escremie et d'arc
que *Tristranz*, li niés le roi Marc /

CLIGES
2988 et sai, se je l'osoie dire,
d'anchantemanz et de charaies
bien esprovees et veraies
plus **c'***onques Medea n'an sot.*

12, 102 CLIGES
836 vi del piz nu, sanz coverture,
plus blanc **que** *n'est la nois negiee* /

GRAAL
6437 trova une pucele sole,
qui miroit son vis et sa gole,
qui plus estoit blanche **que** *nois* [2],

et comme le montre l'usage constant du cas sujet, qui ne connaît que deux exceptions : GRAAL 4764 (ex. 4), peut-être imposé par la rime, et

13 CLIGES
4856 et l'andemain revenir voit
Cligés plus blanc que *flor* de lis /

---

2 Nous envisageons le problème de la répartition de la phrase complète et de la phrase à verbe latent aux sections **IV** et **V**.

CLIGES
204 mes tot ausi come la rose
est plus que nule autre *flors* bele [3]

EREC
427 Plus ot que n'est la *flors* de lis
cler et blanc le front et le vis.

On n'a en revanche jamais le cas sujet avec **de**, et le développement d'une phrase latente devient impossible. Sans doute est-il facile d'opérer des rapprochements d'énoncés livrant apparemment le même message :

14, 79 EREC
3104 Savoir pooie sanz dotance
que tel chevalier ne *meillor*
ne savoit l'an **de** *mon seignor* /

LION
1660 molt volsist bien avoir seü
comant ele poïst prover
qu'an porroit chevalier trover
meillor **c'** onques *ne fu ses sire*,

mais le second énoncé ne saurait passer pour un développement du premier, au contraire de ce qui se produit dans les cas cités à l'exemple 11 : les conditions syntaxiques ne sont pas identiques d'un énoncé à l'autre, et le second est simplement une paraphrase, un équivalent du premier sur le plan de l'information, non sur le plan linguistique : * *meillor* **de** *mon seignor ne fu* est exclu.

I, 2. Inversement, on ne trouve jamais le démarcatif **que** lorsque le syntagme de référence est déterminé par un nombre, ou constitué d'un nombre : nous avons relevé 55 occurrences des types

15 GRAAL
5510 La pucele plus **de** *sissante*
merciz rant, le cheval fet prandre

---

3 GRAAL
2395 plus sage consoil et plus buen
li estuet croire *que le tuen*
peut passer pour un sujet (*que n'est li tuens*), mais aussi pour un régime (*que de croire le tuen*).

EREC
1176 chevaliers i ot plus **de** *cent* [4].

On rencontre, certes, le démarcatif **que** dans certains cas où le syntagme de référence est déterminé par un chiffre :

17 GRAAL
7450 a chascun des quepouz del lit
ot un escharbocle fermé,
qui gitoient mout grant clarté,
mout plus **que** .IIII. cierge espris.

Mais dans ce dernier cas, le développement du syntagme de référence en une phrase complète est possible et attesté :

18, 100 CLIGES
2709 et la luors de sa biauté
rant el palés plus grant clarté
ne feïssent quatre escharboncle,

alors que ni développement ni même équivalent paraphrastique ne sont disponibles pour GRAAL 5510 (ex. 15) [5]. On a d'un côté une évaluation interne (**de**), et de l'autre une évaluation externe (**que**) [6].

---

4 **Que** est en usage lorsque l'évaluation, n'étant pas chiffrée, est moins particularisante :
16 CHARRETE
6238 si ot gent de mainte meniere
avoec lui venu plus **qu'***assez*.

5 ? * *plus de merciz rant que se fussent sissante*
? * *chevaliers i ot plus que se fussent cent*
sont des paraphrases inattestées, et à peine concevables.

6 L'évaluation externe présente un caractère arbitraire ; d'un exemple à l'autre, le comparant varie : le parangon de la *clarté* est réalisé ici par *.IIII. cierge*, là par *quatre escharboncle* ; ailleurs par *l'escharbocle qui art* (EREC 1594), ailleurs encore par l'*ivoire* (CLIGES 833), *une verrine* (EREC 6811), l'éclat du *soloil* (EREC 1782 ; LION 428) ou du *plus bel jor d'esté* (CHARRETE 1491), la *glace* (EREC 2655). Voir encore les notes 22, 26, 29 et 51. Dans l'évaluation interne, il y a toujours un chiffre, qui varie, mais dont le support, quand il existe, est imposé : on ne peut mesurer la gratitude qu'en *merciz*, la foule des courtisans qu'en *chevaliers*.

I, 3. La répartition des démarcatifs fait apparaître une autre constante, légèrement moins stable : lorsque le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent [7], le démarcatif est **que**, une cinquantaine de fois ; par exemple :

19 CLIGES
2366 fors un felon, un renoié,
qui amoit Alis le menor
plus **qu'** *Alixandre le graignor*

LION
592 Plus a paroles an plain pot
de vin **qu'** *an un mui de cervoise*

CHARRETE
5038 Et de ce ne dotes tu mie
que il ne te soit granz enors
se la te vient biens plus **qu'***aillors.*

Nous avons **de** deux fois seulement :

20, 47 CLIGES
919 Ja tant sovant nel remanbrasse
se plus **d'** *un autre* ne l'amasse

CLIGES
4897 et des autres maint qui disoient
que de neant moins ne prisoient
le blanc chevalier tot de plain
d'armes **de** *mon seignor Gauvain.*

Ces leçons sont toutes les deux dans CLIGES. Or cette section présente également la particularité d'offrir la seule occurrence de *flor* cas sujet que nous ayons relevée dans le corpus (voir ex. 13). Nous avons donc supposé que Guyot avait sous les yeux un modèle dont les usages ne correspondaient pas aux siens, et qu'il est intervenu pour les adapter ; mais il aurait incomplètement corrigé

---

7 Le développement en une phrase complète est réalisé, par exemple, dans
LION
1524 De ce fust uns autres dolanz,
que mialz amast la delivrance
qu' *il ne feïst la demorance.*

13 CLIGES

4857 ? Cligés plus blanc **de** *flor* de lis,

et aurait totalement manqué de vigilance pour les cas relevés à l'exemple 20, alors que son usage personnel était

920 ? se plus **qu'** *un autre* ne l'amasse

4900 ? [de neant moins nel prisoient] **que** *monseignor Gauvain.*

On peut donc tenir pour presque assuré que l'usage régulier est celui du démarcatif **que** lorsque le complément du comparatif est une expansion du verbe latent.

Il en va tout autrement, nous l'avons vu en confrontant les contextes cités en **0**, du complément du comparatif sujet d'un verbe latent. Nous avons relevé 96 systèmes comparatifs avec **que** suivi d'un comparant sujet d'un verbe latent ou apparent, mais, en face, nous avons également relevé 52 systèmes comparatifs avec **de** où le syntagme comparant peut être paraphrasé par un syntagme comparant sujet d'un verbe latent ou apparent. Nous allons voir maintenant quels principes linguistiques guident le choix du démarcatif. Mais auparavant, nous systématiserons les remarques que nous venons de formuler en répartissant les effets disponibles sur les vecteurs antithétiques d'un double tenseur, de part et d'autre d'un seuil **S** [8]. A gauche, en décroissance de tension, un vecteur marchant à l'étroit, intériorisant, représente les effets réalisés à l'aide du démarcatif **de** (*avant*); à droite, en croissance de tension, un vecteur extériorisant, marchant au large, représente les effets réalisés avec le démarcatif **que** (*après*) ; en figure :

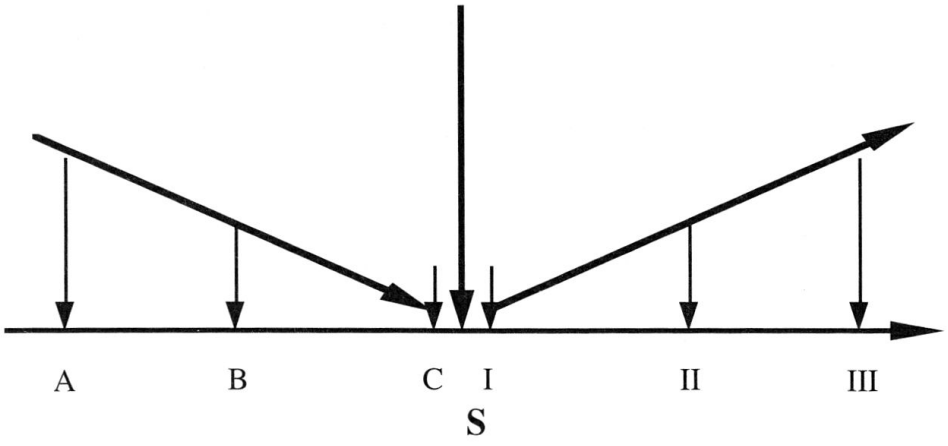

8 Ainsi que nous le faisons régulièrement, à la suite du regretté Gérard Moignet ; voir, pour notre dernière tentative, « *Cheval* et *destrier* dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794) », *Revue de linguistique romane*, 1989, pp. 397-433. Un schéma définitif est proposé à la fin de ce travail.

A droite, le vecteur marchant au large est propre à représenter les effets du complément démarqué par **que**, syntagme *large*, puisqu'il se réalise en une phrase, ou en une phrase amorcée :

21, 105 CLIGES
4714 Et Cligés est venuz atant,
plus verz **que** *n'est erbe de pré*,
sor un fauve destrier comé /
CLIGES
4856 et l'andemain revenir voit
Cligés, plus blanc **que** *flor de lis*,
l'escu par les enarmes pris.

A gauche, le vecteur marchant à l'étroit est propre à représenter les effets du complément démarqué par **de**, syntagme réduit qui ne se réalise jamais en une phrase :

22 EREC
3 * qui molt valt mialz **de** *l'an ne cuide*

23 CLIGES
4373 * et molt plus gentix hom **que** *moi*

sont pareillement exclus. Ce que l'on peut alléguer ici, nous l'avons vu, ce sont des équivalences paraphrastiques (voir ex. 14). Encore ces équivalences ne sont-elles pas toujours possibles (voir note 4). La syntaxe permet donc de discriminer des effets de sens, dont chacun correspond à une saisie spécifique ; aussi avons-nous pratiqué des interceptions sur les deux vecteurs, trois à gauche, trois à droite. Plus elles sont éloignées du seuil, donc des unes des autres de part et d'autre du seuil, plus aisée est la discrimination des effets. En saisie précoce de gauche (saisie A), nous situons les effets du type

24 GRAAL
5510 La pucele plus **de** *sissante*
merciz rant, le cheval fet prandre [9],

qui s'opposent aux effets où on a une évaluation **ex**terne (vecteur **ex**tériorisant, démarcatif **que**) :

---

9 Mais une évaluation imprécise ne s'accommode pas du démarcatif inscrit sur un mouvement fermant ; de là l'opposition marquée entre EREC 1292 (*plus* **de** *vint*) et CHARRETE 6239 (*plus* **qu'***assez*) ; voir les exemples 15 et 16.

CHARRETE
4537 et li jorz li a plus duré,
a ce qu'il i a enduré,
que cent *autre*, ou **c'** uns anz entiers.

Non seulement **que** est exclu, mais encore aucun équivalent paraphrastique ne peut être ici proposé.

Avec la saisie B, des équivalents paraphrastiques peuvent être allégués, et même, on en trouve attestés :

26, 79 EREC
3105 que tel chevalier ne meillor
ne savoit l'an **de** *mon seignor* /
LION
1663 meillor **c'**onques *ne fu ses sires.*

A droite, nous avons en saisie II la phrase réduite à son sujet :

27, 82 LION
78 que vos avez plus **que** *nos tuit*
de corteisie et de proesce,

et en saisie III, la phrase développée :

28, 64 GRAAL
5387 Ele valt mialz **que** *vos ne fetes,*
qui ses treces li avez tretes.

Pour ne pas surcharger la figure, nous n'avons pas représenté les saisies plus tardives de droite qui correspondent aux effets où le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent (IV) ou apparent (V):

29 CLIGES
599 einçois dure la chalors plus
desoz la cendre **que** *desus.*

30 EREC
4112 [...] Plus alai hier
asez **que** *je ne ferai hui.*

Et en effet, le régime est l'*après* du sujet : il y a des phrases sans régime, il n'en est point sans sujet ; le sujet est donc premier, et c'est pour cela qu'il ouvre l'énoncé

à verbe. Nous avons un témoignage formel évident de cette situation dans le fait qu'à la fonction prédicative ne correspond pour le sujet aucune forme spécifique [10]:

LION
1709 que mialz valut cil qui conquist
vostre seignor que *il ne fist* /

GRAAL
8186 adonques vos tesmoingneroie
que vos vaudreiez mialz que *il*,

alors qu'il en va tout autrement quand il s'agit du pronom régime :

LION
6752 Celui qui ne *m'* ainme ne prise
me feras amer mau gré mien /

LION
2032 en tel que plus vos aim que *moi* [11].

Quant aux saisies C et I, elles sont, de part et d'autre du seuil, si proches l'une de l'autre qu'elles correspondent aux effets les plus malaisés à discriminer, ceux que nous avons répertoriés en **O** :

---

10 Il n'en va pas toujours de même lorsque deux pronoms sujets sont coordonnés: la forme prédicative de cas régime peut remplacer la forme unique de cas sujet, cette situation étant linguistiquement marquée (voir **III, 3**, ex. 63) :

CHARRETE
158 Kex, fet ele, que que ce soit,
et ge et il l'otroierons /

CHARRETE
1802 siudrons *moi et toi*, se tu viax,
le chevalier, hui et demain

CHARRETE
1897 qu'au lever covandroit set homes
plus forz que *moi et vos* ne somes

LION
2503 s'irons tornoier *moi et vos*.

11 La raison de cette situation est que le sujet est un *avant*, et que l'*avant* est en décroissance de tension : il y a incompatibilité entre la décroissance et la génération d'une forme prédicative, forme "lourde".

31, 55, 2 CLIGES
4724 tant con pins est plus biax **que** charmes
et li loriers plus **del** seü

32, 59, 72, 4 GRAAL
7026 einz est pire **que** Sathenas /

CLIGES
1068 qui pires est **de** Guenelon.

Nous allons maintenant aborder le détail de la répartition des deux démarcatifs.

II, 1. Nous avons donc à examiner 96 contextes avec un complément du comparatif démarqué par **que** [12], et 52 contextes avec un complément démarqué par **de** ; la proportion des compléments avec le démarcatif **de** est donc de 52/148 = 35% [13]. Si nous considérons la proportion des deux constructions concurrentes lorsque le syntagme comparant engage, de quelque façon que ce soit, les individus impliqués dans l'interlocution, identifiés par *je, tu, nos, vos,* la proportion passe de 34 à 75 %. Nous avons en effet relevé 18 exemples de telles comparaisons avec le démarcatif **de** et 6 de comparaisons avec **que** (voir pour ce dernier démarcatif **III, 3 - III, 6** et **IV**).

33 EREC
5969 Se miaudres **de** *moi* m'a conquis,
liez an serai, ce vos plevis ;
mes se il m'est si ancontré
que pires **de** *moi* m'ait outré,
de ce doi ge grant duel avoir [14].

34 GRAAL
423 Es Isles de mer n'ot linage
meillor **del** *mien* an mon aage.

(voir encore LION 525).

---

12 Ce chiffre comprend la totalité des occurrences des phrases comparables avec les phrases démarquées par **de**, c'est-à-dire les phrases à verbe latent et les phrases à verbe apparent, ce verbe étant le verbe de la phrase comparée ou le verbe suppléant *fere*, sans expansion. Il y a 69 phrases à verbe latent et 27 à verbe apparent; la répartition des deux types d'énoncés est étudiée aux sections **IV** et **V**.

13 49/145 = 34% si l'on ne tient pas compte de CLIGES 911 993 3513 (voir note 19).

14 Voir encore avec *meillor, plus, mialz* **de** *moi* EREC 1046 3224 ; CLIG. 4373 ; LION 522 3583 3854 5064.

35 EREC
3104 Savoir pooie sanz dotance
que tel chevalier ne meillor
ne savoit l'an **de** *mon* seignor.

36 EREC
625 Mes je ne quier meillor espee
de celi que *j'ai* aportee.

37 GRAAL
3012 ne n'i a nef, de ce me croi,
greignor **de** cesti *ou nos somes*.

38 EREC
821 ja cist espreviers vostres n'iert,
que miaudre **de** *vos* le requiert.

(Voir encore EREC 3231 ; GRAAL 1041). On ajoutera à ces exemples

39 EREC
3642 Onques ne fu de mere nez
miaudres chevaliers **de** *cestui*

(= "de celui qui est parmi *nous*, et que je vous montre").

La coïncidence de l'univers clos de l'interlocution et du démarcatif **de**, dont les effets sont représentés sur un vecteur intériorisant, centripète, allant à l'étroit, va de soi [15].

II, 2. Pour ce qui est des références au délocuté, on en relève 31 occurences (les exemples de CLIGES signalés à la note 13 exclus) dans des syntagmes comparants démarqués du syntagme comparé par **de**. Dans 20 cas, le comparant renvoie à un parangon *in præsentia*, ce qui crée une situation intériorisante : une relation de **con**tiguïté est propre à être représentée sur un vecteur **con**vergent :

40 CLIGES
324 Doze furent, sanz *lor seignor*,
dont je vos dirai tant sanz plus
que miaudres **de** *lui* ne fut nus.

---

15 La sémiologie des pronoms de la première et de la seconde personne correspond tout à fait à cette situation réductrice : au contraire du pronom de la troisième, dont les effets sont inscrits sur un vecteur extériorisant, ils sont indifférents aux oppositions de genre et de nombre ; l'opposition régime direct / régime indirect est neutralisée (*il* me (te) *voit* / *il* me (te) *done*). *Nos* et *vos* ignorent toutes les oppositions.

41 EREC
1367 je ai trois *palefroiz* molt buens,
onques meillors n'ot rois ne cuens,
un sor, *un vair*, et un baucent.
Sanz mantir, la ou en a cent,
1371 n'en a mie un meillor **del** *vair* :
li oisel qui volent par l'air
ne vont plus tost **del** *palefroi* [16].

42 CHARRETE
5759 Mes tex dit sovant mal d'*autrui*
qui est molt pires **de** *celui*
que il blasme et que il despit.

43 CLIGES
4732 mes plus est biax **de** *celui d'ier*,
et plus de Lancelot del Lac [17].

On a enfin une situation intériorisante dans un syntagme comparant cataphorique, mais incluant explicitement la mention du lieu où se déroule l'action :

44, 66 GRAAL
8804 celui qui plus li sanbla estre
hunbles et preuz et serviables
et plus saiges et plus resnables
de toz les vaslez *de la sale*.

En face de ces 21 exemples, nous avons relevé 16 occurrences de comparaisons avec le démarcatif **que** associant au syntagme comparé une phrase comparante complète ou incomplète, également dans une situation de contiguïté (voir **III, 3 - III, 6** et **IV**). La proportion des cas de démarcation avec **de**, qui était de 75% pour les situations envisagées en **II, I**, est donc ici de 57% : on peut supposer que, même référé à une situation intériorisante, le délocuté demeure l'*absent*, ainsi que le désignait E. Benveniste, à la suite des grammairiens arabes.

---

16 Lorsque le syntagme comparant inclut la référence *in absentia* à un parangon, on le démarcatif extériorisant **que** (voir plus loin **II, 3** ; **III, 1** et **V**) :

CHARRETE
5628 et ses chevax estoit saillanz,
et corranz plus **que** *cers de lande*.

17 Voir encore EREC 88 3229 4722 5852 6384 ; CLIGES 4723 ; LION 524 2499 ; CHARRETE 463 505 5833 ; GRAAL 4259 4801 5344 8176.

II, 3. Il nous reste à considérer 84 systèmes comparatifs à deux termes, les trois exemples litigieux de CLIGES toujours exclus. Jamais le référent désigné dans le comparant n'est impliqué dans la situation comparée [18] ; nous avons donc désormais des comparaisons d'incidence externe, par exemple :

46 CLIGES
204 Mes tot ausi come la rose
est plus **que** *nule autre flors* bele [19].

48, 102 CLIGES
3567 car le destrier au duc an mainne,
qui plus ert blans **que** *nule lainne* [20].

49, 105 CLIGES
4714 Et Cligés est venuz atant,
plus verz **que** *n'est erbe de pré*,
sor un fauve destrier comé [21].

50, 59 CHARRETE
3802 Donc le dut bien Lanceloz faire,
qui plus ama **que** *Piramus* [22].

---

18 On confrontera de façon significative

44 GRAAL
8806 et plus saiges et plus resnables
de toz les vaslez *de la sale* /

45 EREC
2409 ausi ert Enyde plus bele
que nule dame ne pucele
qui fust trovee *an tot le monde*.

(Voir encore EREC 1948 5855; GRAAL 116). Ainsi s'opposent la comparaison avec **de** (mouvement tendant vers la clôture) et la comparaison avec **que** (mouvement ouvrant).

19 Les autres exemples comparables dans EREC 1948 2409 5853 ; LION 406 536 2289 6495; CHARRETE 3172 3485 4539 ; GRAAL 116 143 4709 6667. C'est en face de ces 15 contextes que nous trouvons nos trois passages litigieux de CLIGES: 911 993 et

47, 13, 20 3513 N'estoit pas plus **d'** *un autre* forz.

Nous croyons donc que Guyot, ayant sous les yeux un modèle déconcertant, a parfois transcrit des usages qui n'étaient pas les siens. On peut se demander s'il y a lieu de conserver dans l'édition des leçons que l'évidence linguistique désigne comme aberrantes.

20 Les autres exemples comparables dans EREC 1594 2655 6811 ; CLIGES 2405 3990 4394 4616 4724 4857 4876 ; LION 294 381 487 812 2369 2611 5932 ; CHARRETE 2703 3101 3608 5629 6677 ; GRAAL 242 392 1794 2208 6439 7320b 7453 8174. Il y en a en tout 31.

21 Les 9 autres exemples de cet effet dans EREC 427 5280 ; CLIGES 837 2711 3760 ; LION 322 837 ; CHARRETE 1913 2568.

22 Voir encore CLIGES 2749 ; CHARRETE 2135 6074 ; GRAAL 177 392 1312 4764 7206. Dans les effets répertoriés aux notes 20-22, le caractère arbitraire du choix du comparant est le

51, 104 EREC
6290 Enyde vient a son seignor,
et sa cosine o lui amainne,
plus bele **que** *ne fu Elainne*,
et plus gente et plus avenanz [23].

52, 110 LION
31 car molt valt mialz, ce m'est a vis,
uns cortois morz **c'***uns vilains vis* [24].

53, 110 CHARRETE
5744 [...] car plus a eise
est uns malvés .C^{m} · tanz
que *n'est uns preuz, uns conbatanz.*

En face de ces 74 exemples de comparaisons avec **que**, nous n'avons que 10 occurrences de comparaisons avec **de**. La proportion, qui était de 75% pour les effets examinés en **II, 1**, de 57% pour les cas répertoriés en **II, 2**, est tombée à 10/84 = 12% : il y a bien incompatibilité entre une situation de non-contiguïté et la démarcation avec **de**. Il nous reste à considérer les réalisations syntaxiques minoritaires, et le problème de la répartition des comparaisons *que il / que il ne fist*. Nous commencerons par tenter d'identifier la résistance qui, 10 fois, interdit la démarcation par **que** alors que la phrase comparante réfère à un parangon absolu.

III, 1. Le cas le plus facile à résoudre est celui de

54, 103, 7 LION
284 que nule beste n'est tant fiere
ne plus orguelleuse **de** *tor*.

---

témoignage du non-engagement du référent dans la situation vécue ou dans la situation linguistique; à l'argument proposé à la n. 6 on ajoutera que le comparatif d'égalité entre ici en concurrence avec le comparatif d'inégalité : voir exemple 54 ; de l'exemple 48 on rapprochera, définissant également la robe d'un cheval,

EREC
2907 li premiers fu blans **come** *leiz*.

23 Voir encore CHARRETE 6780 (ex. 119) ; GRAAL 14 57 (ex. 111).

24 Voir encore CLIGES 2242 ; LION 1374 2520.

Nous avons ici une comparaison gnomique, apparemment identique, du point de vue du message, aux maximes du type:

LION
2518 et plus est dolz a essaier
uns petiz biens, quant il delaie,
c'uns granz, qui tot adés l'essaie.

Mais la généralité du propos est neutralisée par la présence de taureaux dans le troupeau, dont le contexte fait expressément mention, ce qui produit un effet de coréférence partielle :

LION
276 L'ostel gaires esloignié n'oi
quant je trovai en uns essarz
tors salvages, ors et lieparz [25].

En revanche, on n'a aucun effet de ce type dans le portrait du chevalier arrogant: le choix du comparant est totalement conventionnel et arbitraire ; le démarcatif est alors **que** :

CHARRETE
2568 plus orguelleus **que** *n'est uns tors* [26].

Ailleurs, on rencontre des situations de contiguïté non pas formelles et explicites, mais fondées sur des associations notionnelles que le contexte impose peu ou prou. Dans

55 CLIGES
4724 tant con *pins* est plus biax que *charmes*,
et li *loriers* plus **del** *seü*,

on a deux comparaisons coordonnées, qui, l'une et l'autre, réfèrent des arbres à des arbres ; cet effet de symétrie crée une situation d'incidence interne [27]. Nous rencontrons un effet comparable dans

---

25 On rencontre un effet d'ambiguïté identique dans CLIGES 4733 : Lancelot est un parangon absolu, disponible quelle que soit la situation ; il est aussi présent dans la situation évoquée (voir 4711 4713 4735 4744). Le texte est cité à l'exemple 43.

26 Ce caractère est marqué par l'interchangeabilité des désignations du parangon : ailleurs, la violence est donnée comme le trait spécifique du sanglier (CHARRETE 3608; GRAAL 2208). Voir, sur ce point, les notes 6, 22, 29, 51.

27 On note que les deux désignations des réalités confrontées comportent l'article zéro dans la première comparaison, et l'article *notoire* dans la seconde ; or l'article notoire est l'*avant* de l'article

56 GRAAL
3002 [...] si aeschoit
son ameçon d'un *poissonet*
petit greignor **d'**un *veironet* :

Veironet est l'hyponyme de *poissonet*, et qui dit *poissonet* n'écarte pas de son esprit la référence implicite à *veironet* [28]. De même, dans

57 LION
843 et *des haubers les mailles volent,*
si que del sanc assez se tolent ;
car d'ax meïsmes sont si chaut
lor *hauberc*, que li suens ne vaut
a chascun gueres plus **d'***un froc.*

Le *hauberc* et le *froc* appartiennent l'un et l'autre à la catégorie des protections du corps, et ils sont l'un et l'autre faits de mailles. Le premier se distingue notamment du second par une plus grande résistance aux agressions venues de l'extérieur. Si ce trait vient momentanément à s'effacer, le *hauberc* manque à la vocation spécifique qui le discrimine, et une relation de contiguïté entre les référents correspondant aux deux désignations peut surgir à l'esprit ; nous sommes ramenés aux cas que nous venons d'envisager.

L'effet suivant diffère des précédents en ce qu'il confronte non pas des individus entre eux mais un individu à une masse ; il est plus malaisé à justifier: on n'identifie pas à première vue la relation de contiguïté qui peut être établie entre la chevelure et l'ivoire :

58, 99, 5 CLIGES
833 plus clere **d'***ivoire* est la *trece.*

La référence interne est assurée par un acquis de l'expérience vécue : la présence du peigne dans la chevelure. Or le peigne est fait d'ivoire :

---

zéro, comme le montre l'opposition *filz le roi* (pas de préposition, vecteur en décroissance de tension) / *filz* **de** *roi* (vecteur en croissance de tension, allant au large). La notoriété précède la non-notoriété.

28 A ce compte, on attendrait **de**, ne serait-ce qu'en raison de l'*adnominatio* dans
CHARRETE
2134 antre ceste gent *sarradine*
qui peior **que** *Sarrazin* sont.
L'effet de la dominance a été annulé ici par le pluriel, par définition mouvement allant au large, donc associé à **que**.

CHARRETE

1349 Sor le perron qui ert iqui
avoit oblié ne sai qui
un peigne d'ivoire doré.
Onques, dés le tens Ysoré,
1353 ne vit si bel sages ne fos.
Es danz del *peigne* ot des *chevos*
celi qui s'an estoit paigniee
remés bien demie poigniee [29].

Dans les cas que nous venons de considérer, une affinité plus ou moins étroite associait les deux termes de la comparaison, appuyée par une contiguïté contextuelle ou extra-linguistique plus ou moins évidente. Il n'en va plus de même de ceux qui nous restent à examiner.

59 , 72, 4 CLIGES

1067 [...] [le] felon
qui pires est **de** *Guenelon.*

Ganelon n'est associé ni à la collocation, ni à une situation textuelle ou vécue plus éloignée. Mais la *Chanson de Roland* est un document qui appartient au patrimoine national des Français : Ganelon est présent à l'expérience culturelle de l'auteur et de son public comme incarnation privilégiée de la *felenie* [30]. L'antiquité et les saintes Ecritures faisant partie du patrimoine plus large du monde occidental, seul **que** démarque du comparé le comparant qui inclut des références aux parangons privilégiés de la beauté masculine, Absalon et Dieu (GRAAL 4764; GRAAL 177 392), de la ferveur amoureuse, Pirame (CHARRETE 3803), de la perversité, Satan (GRAAL 7206). Aucun texte particulier ne semble avoir consigné les exploits funestes du «géant» dont il est question dans CHARRETE 6074 ; pour *tuit cil de Montpellier* (CHAR. 3485), voir la note 28; pour les exemples avec phrase complète, voir la note 23, et l'exemple 79.

---

29 Nous ne croyons donc pas qu'un autre parangon de l'éclat pût apparaître dans ce contexte que l'ivoire. En revanche, dans le cas de comparaisons réellement *in absentia*, le choix du parangon devient arbitraire, comme nous l'avons constaté aux notes 6, 22, 25, 26, et comme nous le verrons à la note 51.

30 On pourrait ici se demander pourquoi on a **que** *Tristan* dans CLIGES 2750, puisque Tristan appartient au même patrimoine culturel que Ganelon. Voir sur ce point l'exemple 120.

La beauté des anges est elle aussi un parangon de contiguïté permanente:

GRAAL
381 Mere, ne soliez vos dire
que li enge Deu nostre Sire
sont si tres bel c'onques Nature
ne fist si bele criature
n'el monde n'a si bele rien ?

Ainsi s'explique que nous puissions lire :

60, 109 CHARRETE
6668 tot le renovele et repere,
tot le remue et tot le change.
Or n'est mie moins biax **d'***un ange*,
n'est mes roigneus n'esgeünez,
mes forz et biax ; si s'est levez.

On ajoutera que la métamorphose de Lancelot, sur laquelle le contexte insiste, tient du miracle, de sorte que le chevalier apparaît ici comme un être surnaturel, à la mesure des anges [31]. C'est le même type d'explication que nous proposerons pour commenter

61, 109 GRAAL
7026 a tot vostre cheval roncin,
qui plus est meigres **d'***un poucin.*

Alors que le *veironet* et le *poissonet* ont un trait naturel commun évident, rien ne semble prédisposer la maigreur du *poucin* à servir de critère à qui veut évaluer celle d'un *roncin*. Mais la réalité culturelle révèle ici encore une contiguïté que ne laisse pas apparaître l'expérience vécue ; on lit en effet dans Morawski :

1340 *Ne gras poucin* ne sage Breton.

Cet acquis de la sagesse des nations crée donc un effet d'incidence interne, et nous sommes ramenés au cas précédent. En revanche, on chercherait en vain dans le

---

31 La beauté de Dieu est également un parangon acquis dans la sagesse des nations, et la mère de Perceval l'a sans doute enseignée comme tel à son fils ; si nous lisons

GRAAL
177 mes vos estes plus biax **que** Dex,

c'est qu'il n'y a aucune commune mesure entre Dieu et les hommes ; en revanche, les anges et les hommes sont associés par leur qualité de créatures de Dieu (GRAAL 384).

recueil de Morawski le moindre proverbe définissant la neige, la laine ou la fleur de lis comme les parangons absolus de la blancheur, l'herbe de pré ou la feuille de vigne comme réalisant idéalement l'éclat du vert (voir la note 51).

Une caution instituée permet donc seule un effet de contiguïté, et l'usage du démarcatif **de**, même en l'absence de toute condition contextuelle ou idéelle favorable.

Il nous reste un exemple à commenter :

62 GRAAL
6422 Petit valoit moins **de** *Pavie*
li chastiax, qui molt estoit nobles /

GRAAL
1310 mes an l'eve n'antra il mie,
qu'il la vit mout parfonde et noire,
et asez plus corrant **que** *Loire*.

On a d'un côté une réalité ponctuelle (vecteur allant à l'étroit, **de**) de l'autre une réalité étendue (marche au large, **que**). A cela s'ajoute que la réalité ponctuelle est également une réalité politique, culturelle, et la réalité étendue une réalité naturelle. Or l'état de culture est l'*avant* de l'état de nature [32].

III, 2. Pour commenter les 10 exemples que nous venons de citer, minoritaires parmi ceux que nous avons répertoriés en **II, 3**, nous nous sommes donc fondé sur des critères sémantiques. Pour expliquer les cas minoritaires que nous avons relevés parmi les exemples dénombrés et classés en **II, 1** et **II, 2** (23/62= 37%), nous userons de critères presque [33] exclusivement syntaxiques.

Les effets avec le démarcatif **de** étant représentés sur un vecteur allant à l'étroit, la dominance est annulée lorsque les conditions de réalisation d'une

---

32 Dans un article publié dans les *Tralili de Strasbourg*, XXV, 1, 1987, pp. 209-240, « Le complément déterminatif dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794) », nous faisons observer, p. 223, que l'opposition *filz le roi* (*avant*) / *fille* au *seignor* (*après*) correspond à la hiérarchie *culture* / *nature* : et en effet, dans notre corpus, les fiefs des *seignors* sont toujours désignés par des noms de réalités naturelles, jamais ceux des rois, des comtes ou des ducs ; ainsi s'opposent *li rois de Bretaigne*, *li cuens de Colecestre* (EREC 1885) et *li sires de la Noire Espine* (LION 4699). La répartition des démarcatifs **de/que** confirme l'opérativité de l'argument.

33 Une exception notable : on justifiera par un argument d'ordre sémantique l'opposition actuel, *avant* (*cuidiez vos valoir* = *cuidiez vos que vos valez*) / *in*actuel, marqué, *après*, l'alternance contextuelle contenue dans

phrase non marquée ne sont pas respectées. Tout écart par rapport à une norme restrictive engendre une phrase comparante démarquée de la phrase comparée par **que** ; et ce, que l'écart affecte la seconde ou la première phrase. Nous commencerons par considérer les écarts qui affectent la phrase comparante.

III, 3. Lorsque le parangon est constitué de deux éléments coordonnés, et non d'un seul, la démarcation par **de** est interdite : on opposera CLIGES 1527, exemple 92 (**que**) à EREC 1367-1373, exemple 41 (**de**), ainsi que

63, 92 CHARRETE
1896 Et sachiez que c'est chose certe
qu'au lever covandroit set homes
plus forz **que** *moi et vos ne somes* /

EREC
3223 Li cuens respont : « Je pans et croi
qu'il n'est mie plus biax **de** *moi*. »

III, 4. La désignation du parangon ne peut être alourdie d'aucune expansion :

64, 93 GRAAL
8176 Cuidiez vos mialz **de** *lui* valoir
por ce que abatuz l'avez ?

EREC
821 Ja cist espreviers vostres n'iert,
que miaudre **de** *vos* le requiert /

GRAAL
5387 Ele valt mialz **que** *vos ne fetes,*
qui ses treces li avez tretes,
et batue, dont molt me poise [34].

64, 3 GRAAL
8176 *cuidiez* vos mialz **de** lui *valoir*
por ce que abatu l'*avez* ?
[...]
8186 adonques vos *tesmoingneroie*
que vos *vaudreiez* mialz **que** *il*.

L'opposition de caractère sémantique est discriminée de l'opposition de caractère grammatical par le fait que la phrase comparante démarquée est à verbe zéro ; avec *il*, on trouve ailleurs la phrase complète (voir **IV, 6 - IV, 8** : EREC 5487 ; LION 1711 ; GRAAL 2293). A cela s'ajoute que l'ami de la *pucele* n'est pas vraiment évincé de l'actualité, et qu'on ne saurait achever l'énoncé sans arbitraire : *qu'il ne valt*, ou *qu'il ne valut* ?

34 Voir encore GRAAL 17 (ex. 93).

65 CLIGES
6056 Mes Cligés an fet duel a certes,
tel qu'il s'an afole et confont
plus **que** *tuit li autre ne font* / [35]

CHARRETE
503 Maintenant qu'il fu deschauciez
el lit, qui fu lonc et hauciez
plus **des** *autres* demi aune,
se couche sor un samit jaune.

67 EREC
5271 Li palefroiz fu biax et buens.
Ne valoit pas moins **que** *li suens,*
qui estoit remés a Limors /

LION
523 Einsi del tot a meschief fui,
que je fui plus petiz de lui,
et ses chevax miaudres **del** *mien.*

(Voir encore EREC 1638, ex. 95 ; GRAAL 4998, ex. 82).

Quant au syntagme comparé, il doit également se présenter sous une forme canonique minimale, faute de quoi la démarcation par **de** se trouve pareillement évincée.

III, 5. Lorsqu'il revêt la forme d'une interrogation inversive, situation linguistique marquée, on a la démarcation d'*après* : [36] GRAAL 1608 (ex. 94)/ EREC 3643 (ex. 39) et

69, 94, 1 CLIGES
4372 *N'est il* plus biax **que** *je ne sui,*
et molt plus gentix hom **de** *moi* ? /

---

35 Voir encore, avec *tuit*, CLIGES 5295 ; LION 78 ; GRAAL 5007. Dans

66, 44 GRAAL
8806 et plus saiges et plus resnables
de *toz les vaslez* de la sale,

l'information intériorisante *de la sale* constitue une résistance qui annule la dominance.

36 Lorsqu'il y a inversion, mais non pas phrase interrogative, la démarcation avec **de** est réalisée :

68 EREC
3642 Onques ne *fu* de mere nez
miaudres chevaliers **de** cestui.

EREC
1045 [...] or ai trové
meillor **de** *moi* et esprové.

Dans la comparaison avec **de**, aucune autre insertion n'est tolérée entre l'élément comparatif et le démarcatif, sinon le syntagme verbal :

70 GRAAL
1039 qu'an trestot le monde n'avra,
n'il n'i ert, n'an ne l'i savra
nul meillor chevalier **de** *toi* /

71 EREC
3104 Savoir pooie sanz dotance
que *tel chevalier ne meillor*
ne *savoit l'an* **de** mon seignor [37].

Nous avons en effet la démarcation avec **que** dans tous les cas où un élément nominal, quelle qu'en soit la fonction, s'insère entre les deux termes de la comparaison :

72, 79, 120 CLIGES
1067 [...] an la main au felon
qui pires est **de** Guenelon /

CLIGES
2749 Si sot plus *d'escremie et d'arc*
que Tristanz, li niés au roi Marc.

73, 83 LION
112 A mialz vaillant et a plus sage,
mes sire Kex, **que** je ne sui
avez vos dit honte et enui /

CLIGES
4721 [...] Cist est an toz androiz
plus genz assez et plus adroiz
de celui d'hier as noires armes.

---

37 Voir encore EREC 3227 ; CHARRETE 5833 (ex. 74).

74 CHARRETE
5832 Ne set cui envoier i puisse
qui mialz le quierre **de** celi
qui hier i ala de par li /
EREC
537 Molt est bele , mes mialz asez
valt *ses savoirs* **que** sa biautez

(voir encore EREC 1638, ex. 95 ; LION 1710, ex. 83) ;

GRAAL
2291 n'an tot le monde n'a maçon
qui **mialz** devisast *la façon*
del chastel **que** il li devisa

(voir encore CHARRETE 7052, ex. 118).

III, 6. On ajoutera à ces exemples trois contextes où un syntagme nominal sujet ou régime du verbe de la phrase comparée se trouve déplacé et figure après l'énoncé comparant ; c'est là une variante du cas précédent :

75 EREC
5486 Li plusor d'angoisse tressuent,
qui **plus** doutent **que** il ne fet
ou de sa mort ou de son let.

76, 96 LION
4836 Et la nuiz et li bois li font
grant enui, et plus li enuie
que la nuiz ne li bois, *la pluie* [38].

On trouve un effet comparable dans

77 LION
4440 et quant il de vers moi s'an vienent
dons ai ge meillor conpaingnie
que tu n'as, *et meillor aïe* [39].

---

38 C'est la place -marquée- de *la pluie* qui commande le choix du démarcatif, non pas la coordination des syntagmes sujets, ainsi que le laisse supposer l'exemple 74 (EREC 538).

39 On a un effet différent dans
LION
5064 Miaudre **de** *moi* a vos m'anvoie,
plus gentix fame et plus vaillanz,
où le second élément est non pas coordonné mais apposé au premier.

Nous avons jusqu'ici opposé les comparatives démarquées par **de** et les comparatives démarquées par **que** sans aborder le problème de la répartition des phrases démarquées par **que** à verbe latent (*avant*) et des phrases à verbe apparent (*après*). C'est cette question que nous nous proposons de traiter maintenant, en élargissant à l'ensemble de la disponibilité le stock recensé à la note 12.

IV, 1. La première observation que nous inspire le dépouillement notre corpus, c'est que la présence d'une référence temporelle dans l'énoncé comparant est incompatible avec la phrase elliptique, non pas celle d'une référence locale ; on confrontera CHARRETE 5040 et

78, 115 CLIGES
599 einçois dure la chalors plus
desoz la cendre que **desus**

à

EREC [...] Plus alai **hier**
4112 asez que que *je ne ferai* **hui**

CHARRETE
4018 **onques** n'oi plus mal que *j'ai* **or** [40].

C'est ainsi qu'on pourrait justifier (mais voir le commentaire de l'ex. 120) l'opposition

79, 72, 121 CLIGES
2749 si sot plus d'escremie et d'arc
que *Tristranz*, li niés le roi Marc /
CLIGES
2991 plus c'**onques** *Medea n'an sot.*

L'explication de cette situation est simple : l'espace, fini, est figuré sur un vecteur tendant à la clôture ; le temps, infini, est figuré sur un mouvement ouvrant. Le temps, mouvement irréversible vers l'*après*, ne saurait être divisé en saisies coexistant les unes avec les autres, alors que les saisies opérées sur l'espace sont synchroniquement contiguës.

---

40 Voir encore EREC 4884 CLIGES 2991 4757 4783 ; LION 569 1581 1662 2171 6151 ; CHARRETE 2886 3466 ; GRAAL 7914.

IV, 2. Il apparaît donc que la phrase complète, *après*, peut être de règle dans les situations qui opposent des comparés et des comparants discriminés avec une particulière netteté. Nous en trouvons une confirmation dans l'exemple suivant, qui confronte un comparé et un parangon sans commune mesure hors de tout contexte, le comparé et le comparant étant de plus des régimes [41] :

81 LION
1524 De ce fust uns autres dolanz,
que mialz amast **la delivrance**
qu'*il ne feïst* **la demorance**.

IV, 3. La situation est identique lorsque les informations apportées par le contexte discriminent de façon appuyée le comparé et le comparant : *tuit li autre*, qui isole doublement le comparé, entraîne l'apparition d'une phrase complète, non pas *tuit* et *autre* seuls :

82 CLIGES
6056 Mes Cligés en fet duel a certes,
tel qu'il s'an afole et confont
plus que **tuit li autre** *ne font* /
GRAAL
5006 Il est plus biax et si valt mialz
que **tuit cil** qui sont au tournoi
LION
77 C'est droiz que ma dame le cuit
que vos avez plus que **nos tuit**
de corteisie et de proesce [42]

---

41 Lorsque des incompatibles sujets sont opposés, on a la phrase sans verbe, le sujet étant l'*avant* du régime (voir note 11) : LION 32 (ex. 110) 2520 et
CLIGES
80 2242 **Amors** est pire que **Haïne**.
On a également la phrase avec verbe zéro lorsque le régime est un substantif subduit, qui n'apporte pas à l'énoncé un déséquilibre appréciable (voir note 56, exemple 117) :
CHARRETE
3179 car voirs est, n'an dotez de rien,
qu'an puet plus feire **mal** que **bien**,
à plus forte raison lorsque les éléments comparés ne sont pas des satellites du verbe :
LION
1326 Je l'apel plus **malvés** que **preu**.

42 Voir encore, avec *tuit* seul CLIGES 5296 ; CHARRETE 3485 ; GRAAL 143 392. L'insuffisance de **tuit** à engendrer une phrase complète est rendue évidente par LION 78 : c'est un des trois

CHARRETE
4537 et li jorz li a plus duré,
a ce qu'il i a enduré,
que cent **autre**, ou c'uns anz antiers.

(Voir encore CHARRETE 463 505 (ex. 65) 3485 ; GRAAL 4709). On rapprochera de CLIGES 6056-58 ce contexte, qui oppose aussi un individu isolé à un ensemble, et qui réalise avec autant d'efficacité, quoique par d'autres moyens, la confrontation de l'être unique à une totalité :

GRAAL
4997 si le fet mialz que **cil** *ne font*
qui d'une part et d'autre sont.

IV, 4. Le pronom étant un signe de moindre étoffe que le nom, toute comparaison qui oppose un comparé nominal à un comparant pronominal fait de ce pronom le sujet ou le régime d'une phrase complète ; le manque de prédicativité du pronom se trouve ainsi compensé :

83, 72-77, 93 LION
1708 et si vos pruef par estovoir
que mialz valut **cil qui conquist**
vostre seignor que **il** *ne fist.*

84 EREC
2398 molt plus grant joie demenerent
d'Enyde que **de lui** *ne firent.*

Il n'en va pas de même lorsque c'est le comparé qui est pronominal : LION 3575 6279 ; GRAAL 3925 et

85 EREC
2235 aprés celui prisoit il plus
Erec, et plus **le** tenoit chier
que nes **un autre chevalier**

---

cas où un pronom sujet renvoie à un référent qui sert de parangon dans une phrase incomplète ; un deuxième contexte dans GRAAL 8187 (ex. 64), qui ne comporte pas d'environnement discriminant; le troisième dans GRAAL 3582 (ex. 86). Nous avons en revanche relevé 11 comparatives où le parangon désigné par un pronom figure dans une phrase complète : EREC 5487 ; CLIGES 4372 ; LION 113 1710 4442 6256 ; CHARRETE 1898 7053 ; GRAAL 17 2293 5387. Voir **IV, 4 - IV, 6**).

GRAAL
723 et mout meillor beisier **vos** fet
que **chanberiere** que il et
an tote la meison ma mere,

non plus que dans les systèmes qui discriminent des syntagmes comparés et des syntagmes comparants grammaticalement homogènes :

86 GRAAL
3582 Je te conuis mialz que **tu moi**.
87 LION
1747 Et plus ainme ele **li** que **lui**.

(voir encore LION 2032 3665) ;

88 LION
2290 que sa **conpaignie** amoit plus
que **conpaignie** qu'il eüst
a chevalier que l'en seüst.

89 LION
5641 et si avoient graignor peor
del lyeon que **de son seignor**.

(Voir encore EREC 1148 1345 1758 ; CLIGES 1524 6659 ; LION 593 3187 3650 ; CHARRETE 2432 2451 3241 ; GRAAL 1702 2396).

La nécessité de compenser le manque de prédicativité du pronom est révélée par d'autres traits. Nous venons de voir que deux régimes directs pronominaux sont démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit achevée ; il n'en va pas de même lorsque nous avons des régimes indirects : le régime indirect est marqué par rapport au régime direct, c'est un *après* :

90, 87 LION
2032 an tel que plus **vos** *aim* que **moi** /

GRAAL
4470 ele ne **me** *plest* mie mains
qu'ele *fet* **vos**, mes plus, ce croi.

Rien ne s'oppose en revanche à ce que deux nominaux régimes indirects soient démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit complète ; on a alors un régime prépositionnel :

91 EREC
1344 Sire, fet ele, molt grant honte
sera **a vos** plus qu'**a autrui**.

IV, 5. Un autre témoignage confirme la discrimination du pronom et du nom, et le manque de prédicativité du pronom : lorsque deux pronoms coordonnés sont sujets de la phrase comparante, le même phénomène de compensation joue, alors que le comparant nominal d'incidence interne s'accommode de la phrase à verbe latent (voir note 10) :

92 CHARRETE
1896 Et sachiez que c'est chose certe
qu'au lever convandroit set homes
plus forz que **moi et vos** *ne somes* /
CLIGES
1525 molt est boene la cope d'uevre.
Et, qui la verité descuevre,
mialz que **l'uevre ne que li ors**
valent les pierres de defors.

IV, 6. Toutes les déformations de la phrase canonique minimale que nous avons signalées en **III, 4 - III, 6** engendrent le développement d'une phrase complète dans les seuls cas où le comparant est un pronom:

93, 64 GRAAL
16 Mes je proverai que li cuens
valt mialz que *cil ne fist* asez,
car il ot an lui amassez
toz les vices et toz les max
dont li cuens est mondes et sax /
EREC
5271 li palefroiz fu biax et buens.
Ne valoit pas moins que *li suens*,
qui estoit remés a Limors.

94, 1 CLIGES
4372 *N'est il* plus biax que **je** *ne sui* ? /
GRAAL
1607 Li drap que ma mere me fist
dont ne valent il mialz que **cist** ?

95, 119 LION
112 A mialz vaillant et a plus sage,
mes sire Kex, que **je** *ne sui*
avez vos dit honte et enui /

EREC
1635 Les deus puceles d'un fil d'or
li ont galoné son crin sor ;
mes plus luisanz estoit *li crins*
que **li filz d'or**, *qui molt est fins*.

96, 77 EREC
5486 Li plusor d'angoisse tressuent,
qui plus dotent que **il** *ne fet*
ou de sa mort ou de son let /

LION
4836 et la nuiz et li bois li font
grant enui , et plus li enuie
que **la nuiz ne li bois,** *la pluie*.

Nous confronterons enfin deux contextes, où le verbe de la phrase comparante reçoit une expansion :

97 LION
6255 que larges estiez *del rendre*
plus que **je** *n'estoie del prendre* /

CHARRETE
3175 malvestiez, qui fet *honte* as suens
plus que **proesce** *enor* as suens.

Si, dans le premier, il y a une phrase comparante complète, cela tient peut-être à la nature du pronom, plus probablement au fait que le syntagme comparé est incomplet : *larges estiez* et non **vos estiez* ; nous aurions un effet de compensation de discours [43], comme incite à le penser un autre passage, qui présente un état d'équilibre parfait, et offre de ce fait la phrase à verbe latent :

90, 55, 116 GRAAL
86 Je te conuis mialz que *tu moi*.

---

43 Nous examinons d'autres effets de rééquilibrage en **V, 2**.

Il nous reste à examiner 20 phrases complètes [44], en face desquelles on a relevé 46 phrases incomplètes [45]. Dans tous les cas, le syntagme comparant désigne un parangon *in absentia*.

V, 1. Lorsque la comparaison démarque de la comparée une comparante désactualisée, on a une comparante à verbe plein ; l'écart entre l'actualisation et la désactualisation se trouve ainsi réduit :

98 GRAAL
240 Sire, sachiez bien antreset
que Galois sont tuit par nature
plus fol que **bestes** en pasture /

LION
321 si m'esgarda, ne mot ne dist,
ne plus c'**une beste** *feïst*

Le premier exemple démarque les Gallois des bêtes, sans référence à un comportement et à une situation spécifiques : « la nature veut que les Gallois *soient* en toute circonstance plus stupides que ne le *sont* les bêtes qui mangent du foin ». Le premier démarque le comparé du comparant, mais à l'occasion d'une situation actuelle : « Il me considéra sans piper mot, ainsi qu'un animal *l'eût fait à sa place*». Le comparé est donc doublement discriminé du parangon dans la seconde phrase : il s'en sépare par son être et par son faire, ce que marque la phrase complète, qui est un *après*. On pourra associer à LION 322 CLIGES 1030 2711 ; LION 837 ; CHARRETE 1913 ; pour les cas comparables à GRAAL 242, voir notes 20 et 22.

On est embarrassé un instant par

99 , 108 GRAAL
7449 a chascun des quepouz del lit
ot un escarboucle fermé,
qui gitoient molt grant clarté
mout plus que **.IIII. cierge espris** :

---

44 A la liste donnée en **II, 3**, notamment aux notes 21 et 23, on adjoindra maintenant EREC 1782 3696 ; LION 428 ; CHARRETE 1490 ; GRAAL 7996.

45 A la liste donnée en **II, 3**, notes 20, 22, 24, on ajoutera CLIGES 1024 et GRAAL 1823.

« que *n'eussent fait* quatre flambeaux allumés ». On attend donc *feïssent*, comme dans

100 CLIGES
2709 et la luors de sa biauté
rant el palés plus grant clarté
ne feïssent **quatre escharboncle**.

Mais il faut ici considérer la nature des parangons. Les *cierges* sont des luminaires institués, notoirement voués, hors de toute situation, à éclairer une habitation, non pas les escarboucles, qui constituent ici un parangon sans relation nécessaire avec la situation. Un rapport de contiguïté est donc établi entre la *chanbre* ou se trouve le lit et les *cierges*, quoique la situation identifie *cierge* comme désignant un parangon *in absentia* ; on ajoutera que cette relation contiguïté entre la *clarté* et les *cierges* est rendue plus étroite par la qualification *espris* [46]. La saisie est plus près du seuil, en un point du vecteur où l'interception qui correspond à la phrase complète n'est pas en vue. Cette situation n'est pas sans rappeler l'association illustrée par l'exemple 58 :

CLIGES
833 Plus clere **d'**ivoire est la trece [47].

V, 2. S'agissant de phrases minimales, sans surcharge, on constate que lorsque la première phrase, la comparée, est une phrase à verbe plein, la seconde, la comparante, est toujours à verbe zéro :

101 GRAAL
177 mes **vos** *estes* plus biax que **Diex** [48].

Inversement, lorsque la comparée est une phrase à verbe zéro, la comparante peut se présenter sous la forme d'une phrase à verbe apparent :

102 CLIGES
836 vi del piz nu, sanz coverture,
plus blanc que *n'est* la nois negiee [49] /

---

46 L'opérativité de cette précision est confirmée par les exemples 108 et 109.

47 On a *que* et non *de* à l'exemple 99 en raison de l'expansion *espris*, qui introduit une surcharge.

48 Ainsi que l'attestent les 23 exemples du corpus: EREC 2655 6811 ; CLIGES 2242 3568 3990 4394 4724 ; LION 294 381 812 2611 5932 ; CHARRETE 2135 3101 ; GRAAL 177 242 392 1312 1795 4764 6439 7206 8176.

49 L'épithète détachée équivaut à une relative explicative elliptique (*qui plus ert blans ...*).

GRAAL
6437 trova une pucele sole,
qui miroit son vis et sa gole,
qui *plus estoit blanche* que nois.

103, 111 CHARRETE
2566 Au premier mes vint uns presanz
d'un chevalier a l'uis defors,
plus orguelleus que *n'est* uns tors,
que c'est molt orguilleuse beste /

GRAAL
1793 et la pucele *vint* plus *jointe*,
et plus acesmee et plus cointe
que espreviers ne papegauz.

104, 121 EREC
6290 Enyde vient a son seignor,
et sa cosine o lui amainne,
plus bele que *ne fust* Elainne,
et plus gente et plus avenanz /

GRAAL
4763 devant le roi d'Escavalon,
qui *plus ert biax* que Ausalon.

Le déficit que représente le degré zéro du verbe de la comparée est compensé par la présence du verbe dans la comparante, et, semble-t-il, d'une expansion du syntagme comparant, sauf lorsque le comparant est individué (EREC 6292, ex. 104 ; LION 428 ; CHARRETE 2568, ex. 103); on ne rencontre pas les types **plus blanc que n'est* **la nois** (ex. 102), **plus verz que n'est* **erbe**, ou **fueille** (ex. 105 et 106). On associera à ces exemples CLIGES 4715 (ex. 106) et

105, 113, 123 EREC
5279 antre deus avoit une ligne,
plus vert que *n'est* fueille de vingne,
qui departoit le blanc del noir.

Ce que nous proposons comme règle n'est pas infirmé par les contre-exemples que nous avons rencontrés, presque aussi nombreux pourtant (quatre) que les exemples canoniques (cinq) ; outre que le type *comparée à verbe plein / comparante à verbe zéro* (ex. 101) est le seul attesté, nous ferons valoir que la

dominance est à chaque fois contrecarrée par une résistance qui a manifesté ailleurs sa souveraineté: l'argument de la notoriété [50].

106 CLIGES
4714 Et Cligés est venuz atant,
plus verz que *n'est erbe de pré*,
sor **un** fauve destrier comé /

CLIGES
4856 et l'andemain **re**venir voit
Cligés, *plus blanc* que *flor de lis*,
l' escu par **les** enarmes pris.

On relève deux marques de la notoriété dans le second exemple, cependant que le premier est marqué par la non-notoriété : **re***venir /venir* ; *le, les /un.* On a de même une marque de la notoriété dans

107 CLIGES
4614 Cligés, qui ot ce et escote,
sist sor **Morel**, s'ot armeüre
plus noire que **more** meüre :

le nom, au contraire de **un** *fauve destrier*, désigne par définition un individu notoire, et il y a une relation de contiguïté entre *Morel* et le parangon qui définit la couleur de la robe du cheval, la *more*.

On a encore une relation d'incidence interne dans

108 EREC
1593 et un rubi de l'autre part,
plus *cler* qu'*eschabocle qui art* :

le choix d'une autre pierre précieuse pour évaluer l'éclat d'un rubis crée un rapport de contiguïté entre le comparé et le parangon, et l'écart entre le comparé et le comparant *in absentia* est réduit par la sélection sémique qu'opère la relative: elle ne retient du parangon que le trait *éclat diffusé*, le plus propre à l'instauration d'une relation de contiguïté entre le comparant et un comparé identifié comme *cler*. Nous venons de formuler une hypothèse identique à propos de l'opposition des exemples 99 et 100 (GRAAL 7452 / CLIGES 2711). La même limitation est perceptible dans

---

50 Ces cas particuliers ont un trait commun avec les exemples de type canonique : le comparant est muni d'une expansion, complément déterminatif (ex. 106) adjectif (ex. 107), relative (ex. 108 et 109).

109 CHARRETE
6676 et cil lieemant la vesti,
plus *legiers* que *oisiax qui vole* :

qui vole ne retient de l'ensemble des propriétés de l'oiseau que celle qui est en accord avec la situation : évaluer la rapidité d'action ; on a encore un effet de contiguïté. Cette sélection semble du reste reçue, présente en permanence à la conscience collective (voir ex. 59-61), puisque nous lisons ailleurs :

EREC
1372 Li oisel *qui volent par l'air*
ne vont plus tost del palefroi [51].

Avec les cas qui nous restent à examiner, nous exploitons les arguments qui nous ont permis de discriminer le fonctionnement de la phrase comparante incluant un parangon pronominal et celui de la phrase incluant un parangon *in præsentia* nominal [52].

V, 3. Lorsque deux substantifs comparants sont coordonnés, on a la phrase complète :

110 LION
31 car molt valt mialz, ce m'est a vis,
uns cortois morz c'**uns vilains vis** /

CHARRETE
5744 [...] car plus a eise
est uns malvés .C^{m} · tanz
que *n'est* **uns preuz, uns conbatanz** [53].

---

51 Cette limitation réduit l'arbitraire du choix du parangon, lequel se trouve quasiment imposé. Alors que le parangon du vert peut être ici la *fuelle de vingne* (EREC 5280), là l'*erbe de pré* (CLIGES 4715), celui du blanc tantôt la *nois, negiee* ou non (CLIGES 837 3990 6439), tantôt la *lainne* (CLIGES 3567; GRAAL 7320b), ou *la flor de lis* (EREC 428; CLIGES 4857), nous ne croyons pas que l'éclat exceptionnel d'un rubis pût être évalué autrement que par référence à *l'escharbocle qui art*: la *verrine* qui sert à identifier la splendeur du sceptre d'Erec (EREC 6811) n'eût pas convenu. Voir les notes 6, 22, 26, 29.

52 Nous commentons plus loin la coïncidence qui, dans le fonctionnement de la comparante, associe le comparant pronominal et le comparant nominal *in absentia*; voir **VI**.

53 La symétrie de traitement du comparant pronominal est ici illustrée par
CHARRETE
63 1897 qu'au lever covandroit set homes
plus forz que **moi et vos** *ne somes*.

V, 4. Il en va de même lorsque le syntagme comparant est muni d'une expansion de poids, une relative explicative ou toute autre expansion de même intensité [54] :

111 GRAAL
13 c'est li cuens Phelipes de Flandres,
qui mialz valt *ne fist Alixandres*,
cil que l'an dit qui tant fu buens [55] /

GRAAL
7205 que pucele n'est ele pas,
einz est pire que *Sathenas*.

112 CLIGES
3760 s'est plus tornanz que *n'est la tronpe*,
que l'escorgiee mainne et chace /

CHARRETE
3100 Bien s'iert sor l'espee tenuz,
qui plus estoit tranchanz que *fauz*.

V, 5. La même situation se réalise lorsque c'est le syntagme verbal qui reçoit une expansion; le surplus d'information entraîne encore un déséquilibre compensé par la présence du verbe :

---

54 Lorsque l'expansion n'est pas détachée, et fournit une information négligeable ou prévisible, on n'a jamais la phrase à verbe zéro : on opposera notamment à CLIGES 3760 (ex. 112) les exemples 108, 109, 119 (CLIGES 2405) et

CLIGES
4875 si s'antrevienent d'un eslais,
plus tost *que cers qui ot le glais*
des chiens qui aprés lui glatissent.

La spécificité du cerf, donné également comme parangon de la rapidité dans CLIGES 2405 et CHARRETE 5628, est en effet un comportement d'expérience permanente dans une société où l'activité cynégétique est une fonction instituée, au même titre que la pratique des armes, comme le montre

CHARRETE
3430 n'est pas ça venuz por esbatre,
ne por *berser* ne por *chacier*,
einz est venuz por porchacier
et son pris croistre et aloser.

55 Voir encore GRAAL 57 ; on peut également mentionner ici le témoignage de CHARRETE 2568 (ex. 103), et rapprocher de ces exemples, incluant un comparant pronominal, GRAAL 17 (ex. 93) 5387 (ex. 64).

113 CHARRETE
2702 Plus se fierent menuemant
que *cil qui met deniers an mine /*

EREC
3694 que il desoz ses piez fraignoit
les chailloz plus delivremant
que *mole ne quasse* **fromant.**

114 LION
5932 si devint plus noire que *terre /*

CHARRETE
1488 ors .C^{m} · foiz esmerez
et puis autantes foiz recuiz
fust plus oscurs que *n'est la nuiz*
ancontre le plus bel jor d'esté [56].

---

56 Voir encore EREC 1782 ; LION 428.
115 GRAAL
7996 qu'il dura plus que uns des jorz
antor Natevité *ne dure*
n'appartient pas à ce type. Et en effet, alors que dans l'ex. 114 l'expansion est linguistiquement superflue, *antor Natevité* est asservi au substantif et constitue le second élément d'un composé ; la phrase devient impossible si on le supprime. Si cette "expansion" d'incidence interne entraîne la présence du verbe dans la phrase comparante, cela tient à son statut sémantique : *antor Natevité* réfère à la temporalité (voir plus haut **IV, 1**). Lorsque l'on a un composé sans référence à la temporalité, le verbe demeure latent :
GRAAL
8176 plus fussiez muz que *maz en engle*

GRAAL
241 que Galois sont tuit par nature
plus fol que *bestes en pasture*
On a également une référence interne, mais d'une autre sorte dans
116, 55 GRAAL
1821 et mialz li venoit el vis
li vermauz *sor le blanc asis*
que li sinoples *sor l'argent* .
Cette référence interne est ici un fait de discours ; elle est engendrée par la double symétrie *li vermauz / li sinoples* ; *sor le blanc / sor l'argent.* Pour ce qui est de
117 CLIGES
1024 qu'or an sai plus que *bués* **d'arer**,
nous observerons que la phrase à verbe apparent ne semble pas y être possible, en raison du statut linguistique de l'infinitif, qui est celui d'un nom subduit: *d'arer* ne déséquilibre pas l'énoncé d'une façon sensible ; voir aussi la note 41 pour le commentaire de CHARRETE 3180.

V, 6. Nous avons vu plus haut que toute insertion autre que celle du syntagme verbal entre l'élément comparatif et le démarcatif était incompatible avec la démarcation par **de** (**III , 5**). Nous avons vu aussi que, lorsque le comparé était un pronom, **que** était toujours suivi de la phrase complète :

118 , 74 CHARRETE
7051 Lanceloz nel redote mie,
car il savoit **plus d'escremie**
la mitié *que cil n'an savoit.*

Tel semble être également le cas lorsque le comparant désigne un parangon externe :

119 CLIGES
2404 Boen vant orent, la nés s'an cort
assez plus tost que *cers qui fuit* /

CHARRETE
6777 [...] un destrier d'Espaigne,
tel qui plus tost cort **par chanpaigne,**
par bois, par tertres et par vax
que *ne fist li boens Bucifax* [57].

V , 7. Enfin, on a la phrase complète lorsqu'un élément de la comparée se trouve déplacé après la comparante: on adjoindra le témoignage des exemples 103-105, autrement expliqués, à celui de

121, 96 EREC
427 Plus ot que *n'est la flors de lis*
cler et blanc le front et le vis /

LION
292 Je m'aprochai vers le vilain,
si vi qu'il ot **grosse la teste**
plus que *roncins ne autre beste* [58].

---

57 Une exception apparente à cette répartition :
120 CLIGES
2749 si sot plus **d'escremie et d'arc**
que *Tristanz, li niés le roi Marc,*
où le rééquilibrage est assuré par l'apposition, le cumul de l'apposition et du verbe apparent n'étant pas attesté.

58 C'est aussi le cas, rappelons-le, dans le cas d'un comparant pronominal :

VI Il est temps de conclure. Les systèmes comparatifs d'inégalité que nous avons considérés nous ont permis d'isoler tout d'abord les comparaisons qui opposent un comparé à un comparant d'incidence interne ; la démarcation par *de* y est majoritaire : nous en avons relevé, confrontant ce que l'on peut confronter (voir note 12), 39 occurrences, en face desquelles nous avons dénombré 23 cas de comparaison avec le démarcatif *que* et une comparante elliptique ou pleine (23 / 62 = 37%) : voir notre analyse en **II, 1 - II, 2**. S'agissant du comparant *in absentia*, nous en avons relevé seulement 10 exemples dans des phrases démarquées de la comparée par *de* (soit 10 / 84 = 12%) : voir **II, 3**.

Puis nous avons identifié les résistances qui s'opposaient victorieusement aux dominances : l'existence d'une contiguïté, le plus souvent extra-linguistique, impose le démarcatif *de* alors que le comparant est extérieur à la situation (**III, 1**). Inversement, les écarts par rapport à un schéma canonique restrictif relevés soit dans la phrase comparante soit dans la phrase comparée interdisent la démarcation par *de* alors même que le comparant et le comparé sont associés par une relation de contiguïté (**III, 3-III, 6**) .

Ces déformations conduisent dans presque tous les cas à la génération d'une phrase complète lorsque le comparant est un pronom (voir **IV, 3 - IV, 6**), en raison de la nature linguistique du signe, sémantiquement déficitaire par rapport au nom.

Elles provoquent également la génération d'une phrase complète lorsque le parangon est un critère *in absentia*, (voir **V**) ; ici, la compensation n'est pas un rééquilibrage imposé par la nature du signe, mais par sa position sur le vecteur de droite : loin du seuil, à une saisie proche de la saisie ultime, représentant la phrase complète ; la moindre marque venant affecter la situation environnante entraîne un déplacement vers la saisie la plus tardive, celle qui représente les réalisations à verbe apparent. Ce qui distingue le fonctionnement du comparant pronominal de celui du comparant nominal *in absentia* c'est que le premier est régi par une mécanique interne, le second par une mécanique externe.

En revanche, le comparant nominal d'incidence interne est moins affecté par les modifications contextuelles ; il figure deux fois seulement dans une phrase complète : CLIGES 6058 et GRAAL 4997 (ex. 82).

---

96 EREC
5486 Li plusor d'angoisse tressuent,
qui plus dotent que *il ne fet*
ou de sa mort ou de son let.

Nous pouvons maintenant représenter la situation telle qu'elle nous apparaît en définitive sur le schéma suivant, qui ne conserve que les éléments comparables:

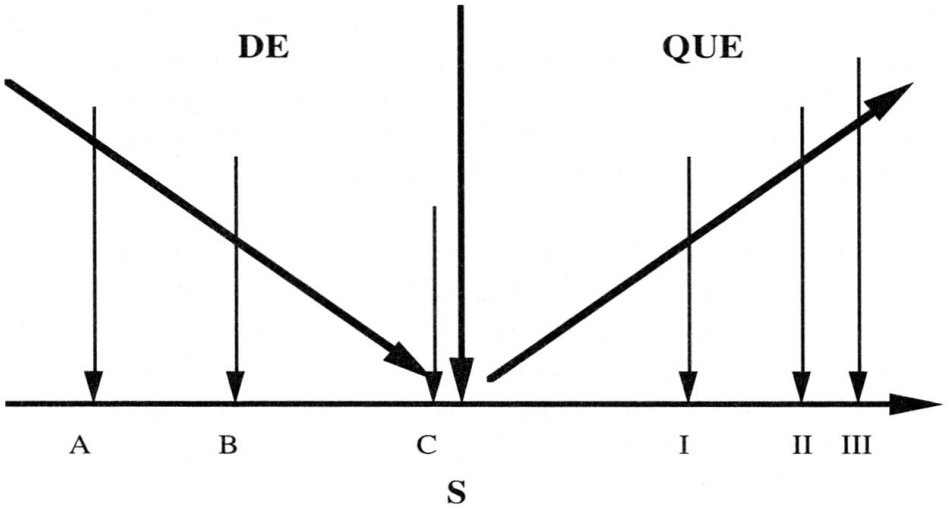

Saisie A, précoce : les cas où le comparant, toujours d'incidence interne, est représenté par un pronom. Nous sommes loin du seuil, le mouvement de décroissance est à peine amorcé : dans les cas de démarcation par *que*, la phrase comparante est le plus souvent une phrase pleinement constituée (voir note 42):

33 LION
3854 Mialz **de** *moi* ne se doit nus plaindre.

69 CLIGES
4372 N'est il plus biax **que** *je ne sui*
et molt plus gentix hom **de** *moi* ?

Saisie B, moyenne: les cas où le comparant d'incidence interne est représenté par un nom. Nous sommes plus près du seuil, et, dans la plupart des cas de démarcation par *que*, la phrase qui suit le démarcatif est à verbe réduit, ce qui est le témoignage d'un engagement plus grand sur le vecteur allant à l'étroit (voir **IV, 4 - IV, 6**).

Saisie C, tardive. Cette saisie représente les 10 cas où la phrase contenant un comparant d'incidence externe est démarquée de la comparée par *de*. En face, nous avons une large majorité de phrases démarquées par *que* : nous sommes donc très près du seuil, au-delà duquel le mouvement s'inverse.

De l'autre côté du seuil, nous pratiquons aussi trois interceptions sur le vecteur croissant.

Saisie I, moyenne, symétrique de B : nous avons ici les cas où le comparant nominal (et, beaucoup plus rarement, pronominal) d'incidence interne figure dans une phrase à verbe zéro :

95 EREC
1635 Les deus puceles d'un fil d'or
li ont galoné son crin sor ;
mes plus luisanz estoit *li crins*
que **li filz d'or**, *qui molt est fins.*

Saisie II, tardive, symétrique de A[59]: les syntagmes comparants renvoyant à un parangon *in absentia*. La fréquence relative des phrases à verbe plein attestées dans ce cas montre que nous situons immédiatement au-delà de la saisie II la

Saisie III, très tardive, qui représente la comparante à verbe plein :

105 CLIGES
4714 Et Cligés est venuz atant,
plus verz que *n'est* **erbe de pré**,
sor un fauve destrier comé /

CLIGES
4856 et l'an demain revenir voit
plus blanc que **flor de lis**,
l'escu par les enarmes pris.

Université de Paris X-Nanterre André ESKÉNAZI

---

59 Cette symétrie de part et d'autre du seuil marque le point commun qui associe le pronom et le comparant nominal *in absentia* : la possibilité qui leur est presque exclusive de figurer dans une comparante à verbe apparent. Cette saisie, tardive, correspond également à la saisie tardive de gauche (saisie C), ce qui permet de rendre compte de

55 CLIGES
4724 tant con pins est plus biax **que** charmes,
et li loriers plus **del** seü.